



---

**Consultation publique aux personnes et organismes désirant  
s'exprimer sur le projet de règlement n° 297 modifiant le  
règlement de zonage n° 267, afin d'autoriser l'usage « maison  
mobile » dans la zone ID-44**

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Durham-Sud, que :

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil de la municipalité de Durham-Sud a adopté par résolution le premier projet de règlement n° 297 relatif à l'usage maison mobile dans la zone ID-44.

Le projet de règlement n° 297 modifiant le règlement de zonage, vise notamment à :

- Permettre les maisons mobiles dans l'îlot déstructuré représenté par la zone ID-44 (le long de la route Lisgar) sur le plan de zonage de la municipalité.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire et s'applique à la zone ID-44 et à ses zones contigües à savoir les zones AV-43 et AV-45. Ces zones sont situées dans le secteur des 9<sup>e</sup> Rang et 8<sup>e</sup> Rang Est et des chemins Lisgar et Mooney.

Conformément à l'article 125 de la LAU, une consultation publique sur le projet de règlement doit être tenue avant l'adoption du règlement. Toute personne peut prendre connaissance du contenu du projet de règlement aux bureaux de la municipalité ou consulter celui-ci sur le site web de la Municipalité à l'adresse <https://www.durham-sud.com/>

**Avis est donc par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le Lundi 1<sup>er</sup> mai 2023, à 18h30 à l'hôtel de ville de Durham-Sud située au 130, rue Principale, sur le projet n° 297 relatif à l'usage maison mobile dans la zone ID-44.**

Donné à Durham-Sud, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.

Julie St-Laurent  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Durham-Sud

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Julie St-Laurent, greffière-trésorière de la Municipalité de Durham-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 4<sup>ème</sup> jour du mois d'avril 2023. En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 avril 2023.

Julie St-Laurent  
Directrice générale et greffière-trésorière